

DÉLIBÉRATION N° M_2024_0012 DU CONSEIL MUNICIPAL

Modification n° 01 du 29/05/2024 : Ajout du taux voté par taxe

SÉANCE DU 19 / 03 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 07 / 03 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	9		1	1
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	10			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, 1^{ère} Adjointe, Mme Michèle BERTHOLINO, 2^{ème} Adjointe, M. Régis LACROIX, 3^{ème} Adjoint, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

Procurator(s) : Mme Julie REVY à Mme Michèle BERTHOLINO

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) : M. Franck GANEVAL

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Michèle BERTHOLINO

OBJET : ÉTAT 1259 – RÉVISION DES TAXES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la révision du taux des taxes pour l'exercice 2024, comme chaque année lors du vote du Budget.

L'État 1259 et à compléter et à renvoyer à la DGFIP.

Après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ**, le Conseil Municipal décide de procéder à une augmentation de 3 % sur les taxes, soit :

- TFB 32.22 %
- TFNB 24.83 %
- TH 9.09 %

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20240529-M_2024_0012_M01-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

